



## Compte-rendu de la Commission « Cadre de vie & civisme » du 9/2/2016

Présents : Eva-Mary Druon, Paul Fournier, Clémence Joiron, Mathéo Le Brusquet, Sarah Lubraneski

Absent(s) excusé(s) :

Animation : Jean-Paul Gruffeille

---

---

Suite à la grève de janvier dernier, le planning des réunions CME a été chamboulé. Le nouveau planning peut être consulté sur le site internet de la commune, sur la page du [Conseil Municipal des Enfants](#) , en bas de page.

### Projet du mur d'expression

Il faudra prendre un nouveau rendez-vous avec Marc Prabonnaud pour discuter de l'endroit le plus approprié pour la construction du mur. En effet, lors d'une discussion à ce sujet, il s'avère que les voisins à qui nous pensions redonner un peu de privauté ne seraient pas très heureux de voir un mur là où ils avaient des arbres avant la construction du city stade.

Nous avons discuté d'autres options quant à l'emplacement:

- Coté du garage à vélos (gauche du city stade quand on vient de l'école)
- Vers le plateau d'évolution : danger potentiel pour les usagers du plateau ?

### Nouveau projet : Essonne Verte, Essonne Propre

Le 14 juin prochain est la journée « Essonne Verte, Essonne Propre » organisée par le département. Notre commission étant en charge du cadre de vie et du civisme, cette journée d'action entre parfaitement dans le cadre de notre commission. Il a été proposé de travailler sur un projet opportuniste visant à promouvoir cette journée écologique auprès de nos concitoyens et amener les habitants à se joindre aux enfants de l'école primaire Anne Frank qui sont généralement les seuls à participer au projet : nettoyage du bois de la Cocquetière.

Il a donc été décidé de faire des affiches qui seront placardées dans le village ainsi qu'un article dans le bulletin municipal à paraître en avril. Ce même article pourra également être publié dans la newsletter hebdomadaire.

Clémence et Sarah souhaitent travailler sur l'affiche et les autres membres de la commission sur l'article. Même si Clémence a également proposé un article !

Nous avons discuté des informations qui doivent impérativement être présentes sur nos support de communication, en dehors du style ou du graphisme :

- Objet de l'événement
- Date et l'heure
- Le lieu
- Le message de motivation

Autre information importante à connaître lorsqu'il s'agit de publier/imprimer un document : quelle la date limite de remise du document à la personne responsable ?

Voici les dates limites :

- Article dans le bulletin municipal de mai : **vendredi 15 avril 2016**
- Affiches : **vendredi 3 juin 2016**

Récapitulatif des informations à communiquer :

- **Objet de l'événement** : nettoyage du bois de la Cocquetière dans le cadre de la journée Essonne Verte, Essonne Propre
- **Date et l'heure** : 14 juin 2016 de 9h30 à 11h30 pour la remise d'équipement
- **Le lieu** : rassemblement sur le plateau d'évolution derrière l'école maternelle Anne Frank
- **Le message de motivation** : à composer lors de la prochaine session, **le 15 mars**.

Pour conclure, le message de Sarah, plein d'espoir :

*« Les Molières est un petit village ; le bois de la Cocquetière encore plus petit, mais si chacun fait son acte, même petit, à la fin cela pourra sauver le planète. »*

Étant donné le peu de temps imparti pour ce projet, il serait bien si vous pouviez profiter de vos vacances pour écrire vos propositions pour l'article ainsi que vos dessins pour les affiches.

L'article correspond à ¼ de page du bulletin municipal. Si vous faire ½ page , pas de problème.

Bonne vacances à toutes et à tous.